

Article 31 du Règlement

tes oeuvres du Canada dans ce domaine. Rappelons à ce propos que le président du Comité des finances nous a fait part de la décision du gouvernement de supprimer le principe de l'universalité des programmes sociaux.

Comme des rats qui montent à bord d'un navire en détresse, les ministres se lancent dans une attaque injustifiée et brutale contre le régime de soins médicaux et contre les programmes sociaux. Les Canadiens se rappellent bien de la promesse du premier ministre qui leur avait dit que les programmes sociaux étaient un dépôt sacré.

J'imagine que le premier ministre ne s'attend pas à ce que les Canadiens continuent de les croire, lui et son gouvernement. Tout tourne autour d'un sentiment de confiance que les Canadiens ne peuvent plus éprouver envers un premier ministre qui a trahi ses promesses électorales les unes après les autres.

* * *

[Français]

LES ARMES À FEU

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, depuis les événements tragiques survenus à l'école Polytechnique de Montréal où 14 jeunes filles furent tuées par un individu ayant entre ses mains une arme puissante, un vaste mouvement s'est mis en branle au pays contre les armes semi-automatiques.

Des milliers de personnes réclament des changements à la loi actuelle afin d'interdire la vente et la possession de telles armes au Canada. Des gens de partout, et plus particulièrement du Québec, prient instamment le ministre de la Justice d'apporter des changements à la loi.

Monsieur le Président, j'estime qu'il doit y avoir suffisamment de gens compétents qui entourent le ministre de la Justice pour être capables de clarifier, dans un projet de loi, la différence entre les armes utilisées pour la chasse sportive et les armes de combat.

Je tiens à rappeler à la Chambre que ce qui est important pour un chasseur, c'est la précision et non pas la quantité de balles.

Monsieur le Président, notre gouvernement doit agir et faire en sorte d'apporter des correctifs appropriés à la loi actuelle dans l'intérêt de la protection des citoyens.

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, le bureau de poste fait partie intégrante de la vie communautaire du Canada rural. Dans de nombreux cas, le bureau de poste est la seule présence fédérale dans la collectivité.

La semaine dernière, les journaux locaux de l'Île-du-Prince-Édouard ont publié un message au nom de certaines municipalités et organisations. On demandait au gouvernement fédéral de continuer d'offrir ce service et de mettre fin à la fermeture et à la privatisation des bureaux de poste à l'Île-du-Prince-Édouard.

Aujourd'hui, des représentants de la Chambre de commerce de West Prince et le président de la Fédération des municipalités de l'Île-du-Prince-Édouard feront part de leurs préoccupations au comité permanent du Parlement qui s'occupe de Postes Canada.

J'espère que le gouvernement écoutera ce que les gens de l'Île-du-Prince-Édouard et les Canadiens ont à dire et qu'il protégera et conservera les bureaux de poste ruraux du Canada.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Larry Schneider (Regina—Wascana): Depuis un ou deux mois, monsieur le Président, nous entendons souvent parler de l'Accord de libre-échange. Un point qu'on ne signale pas, c'est que 99 p. 100 de nos échanges avec les États-Unis sont actuellement libres et sans entraves. Je sais que ces échanges constructifs ne plaisent guère à nos collègues gauchistes d'en face, mais les manufacturiers canadiens qui exportent leurs produits continuent de profiter de l'Accord de libre-échange.

• (1410)

La semaine dernière, la société Sweeprite Manufacturing de Regina a obtenu un contrat de 18,5 millions de dollars pour fournir des balais mécaniques au ministère de la Défense des États-Unis. L'adjudication de ce contrat a été rendue possible à cause du nouveau climat qui règne depuis la signature de l'accord et des chances égales offertes aux divers fournisseurs.